Commune de Tréméreuc
Département des Côtes d'Armor

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-212203681-20260205-12022026_6-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 5 Février à vingt heures,
Sur convocation en date du 29 janvier 2026, le Conseil Municipal s'est réuni en la Salle du Conseil de la commune, sous la Présidence de Monsieur Bruno Fontaine, Maire de Tréméreuc.
Membres en exercice : 14
Etaient présents : Monsieur Bruno Fontaine, Monsieur Pascal Le Gaillard, Monsieur Rémi Lemeur, Monsieur Stéphane Maisonneuve, Monsieur Serge Briard ; Madame Nelly Troadec ; Madame Dominique Demezet ; Monsieur Denis Boisivon ; Monsieur Brivaël Perrinel ; Madame Laëtitia Briard ; Madame Elodie Pelletant, Madame Ciara Martin
Procurations : Monsieur Philippe Rouinsard (pouvoir Monsieur Rémi Lemeur) ;
Était absent : Monsieur Jacques LELANDAIS
Secrétaire de séance : Madame Laëtitia Briard

2026-07 Finances Contribution au Fond d'Aide Aux Jeunes des Côtes d'Armor

Le Conseil Départemental soutient l'action des missions locales et consacre un effort important au financement du Fonds d'aide aux jeunes, tout en invitant les collectivités à apporter une contribution. Il a pour objectif de faciliter la démarche d'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans ayant des ressources faibles, voire nulles et donc de responsabiliser les jeunes, de les aider à acquérir une autonomie sociale.

Après ce rappel, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de contribuer au Fonds d'aide aux jeunes à hauteur à 0.40 € par habitant (750) soit 300.00 €

Le conseil municipal près en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve la proposition de participation au Fond d'aide aux jeunes pour l'année 2026.**
- **Autoriser le Maire, ou son représentant à signer tout document y afférant**

MAIRIE DE TREMEREUC
CÔTES D'ARMOR

Pour expédition certifiée conforme,
Le Maire, Bruno Fontaine